

conseil
municipal
des Jeunes

Les jeunes au cœur de la vie municipale

La création d'un conseil municipal des jeunes se concrétise. Les jeunes de onze à treize ans ont été conviés à une réunion d'information au cours de laquelle M. Auby a rappelé les grands principes de la citoyenneté et de la démocratie de proximité. Mme Desnous, adjointe en charge de ce projet, a expliqué le fonctionnement de ce futur conseil à Cébazat et la place des enfants dans la vie de la cité. A travers des témoignages d'élus et d'adolescents diffusés lors de cette rencontre, les intéressés ont pris conscience du rôle de cette assemblée, qui favorise l'apprentissage de la citoyenneté et donne la parole aux jeunes. Grâce aux échanges et aux discussions qui se sont avérées fructueuses, chacun a pu mieux comprendre l'intérêt de cette nouvelle instance.



Le CMI
est en marche !

Les électeurs et candidats se font connaître au fur et à mesure des jours qui passent et prennent ces élections très à cœur. L'initiative est un succès et les jeunes Cébaz'actifs présents à la première réunion ont montré une motivation évidente à constituer ce premier conseil municipal des jeunes. Les élections auront lieu le samedi 31 Janvier. Les collégiens nés entre 1995 et 1997 non inscrits peuvent encore se faire connaître et faire entendre la voix des jeunes de notre commune.

Alors, plus
d'hésitation :

INSCRIVEZ-VOUS !

Plus vous serez nombreux à voter, plus vous participerez activement à la réalisation de ce projet qui vous concerne tous !

Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la Ville www.cebazat.fr
Possibilité d'inscription en ligne sur le site.